CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77458** **VALABLE JUSQU'AU** **11/09/2025**

ÉDITÉ LE 01/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/09/1992

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2016

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ 388520835

Siret : 388 520 835 00041

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8309254

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001285893

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001285893

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : ETABLISSEMENTS BENECH

38 ROUTE DE SEVERAC
12850 ONET-LE-CHATEAU

Téléphone : 05 65 67 24 16 **Fax :**

Portable : 0674958858

Responsabilité légale :
BENECH SÉVERINE PRÉSIDENT

Site Internet : www.maison-benech.fr

E-mail : compta@maison-benech.fr

Effectif moyen : 36 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 830 408 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	21	12/09/2024
6212	Revêtements textiles en lés	6	12/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOUROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.